



ENNERY N° 73

INFOS



Septembre 2008 ENNERY INFOS ISSN : 0999-1670

VIE MUNICIPALE

**Journée des associations
le samedi 6 septembre
dès 14h au foyer rural**

La circulation de personnes à mobilité réduite

La loi du 11 février 2005 impose que les établissements recevant du public (mairie, écoles, gymnase, salle des fêtes etc.) doivent être « tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées ». L'accessibilité doit également être garantie sur toute la chaîne de déplacement (cadre bâti, voirie, espaces publics, systèmes de transport)

Un état des lieux et un plan d'accessibilité doivent être réalisés avant le 1er janvier 2011, pour que l'accessibilité soit effective en 2015.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 28 juillet 2008 de confier à un cabinet spécialisé l'analyse de l'existant et les préconisations des aménagements à réaliser.

Ennery ayant moins de 5 000 habitants n'est pas tenu de créer une commission communale d'accessibilité pour les personnes handicapées. Cette commission doit comprendre :
2 ou 3 élus – des représentants d'associations d'handicapés – des représentants d'associations de personnes âgées – des commerçants et un expert.

Néanmoins, pour accompagner l'ensemble de ce projet, il nous a semblé opportun, de créer cette instance, ce qui sera fait à l'automne 2008. Toutes les personnes intéressées par ce sujet peuvent se faire connaître en mairie.

Achat de terrain

Le 12 juin dernier, par acte dressé par le cabinet BOEFFARD, notaire à Pontoise, la commune a acquis un terrain de 596 m² au 22 rue du Moutier (derrière la ferme) pour un montant de 112 200 €.

Ce terrain, situé juste derrière les ateliers communaux jouxtant la mairie, va nous permettre d'envisager la construction d'un nouveau bâtiment, qui pourra être totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, notamment en ce qui concerne la salle des mariages.

Recensement

L'enquête annuelle du recensement 2007 nous est parvenue cet été.

Quelques chiffres clés

- Population : 2 137 (pour 2 035 en 1999)
47,9 % d'hommes 52,1 % de femmes

- Répartition :

Actifs 46,1 %
Chômeurs 1,8 %
Retraités 25,5 %
Elèves étudiants 8,5 %
Autres inactifs 18 %

- Nombre de ménages : 735 dont 20 % de ménages d'une personne

- Nombre moyen de personnes par ménage : 2,6

- Statut de l'occupant : 80,4 % de propriétaires

- Ancienneté d'emménagement :

moins de 5 ans 27,5 %
de 5 à 9 ans 15,6 %
10 ans et + 56,9 %

- Nombre moyen de pièces par maison : 5

Le Conseil Municipal du 30 juin

- Reconduit la participation de la commune aux frais de transports scolaires 2008-2009 à hauteur de 50% du montant de la carte Optile.
- Approuve la décision modificative n°2-3 et 4 au BP 2008.
- Renouvelle le contrat AIDER pour l'entretien des chaudières murales de la Mairie et du Club du Troisième Age.
- Accepte la modification sur le régime indemnitaire de la filière technique du personnel communal
- Reporte au 28 Juillet 2008, date du prochain conseil municipal, le choix du traiteur pour la restauration scolaire au motif d'analyse plus complète des dossiers d'offres.
- Choisit la société CSINETT pour le nettoyage des bâtiments publics Mairie, Club du Troisième Age, Groupes Scolaires et l'entretien de la vitrerie de la Mairie, Club du Troisième Age, Groupes Scolaires et Foyer Rural.
- Décide de confier au futur traiteur chargé de la restauration scolaire, la fourniture des goûters de la garderie primaire et maternelle sachant que la commune prendra à sa charge le coût dépassant le prix actuel du goûter fixé à 0,50 €.
- Décide de demander aux familles, pour le calcul du quotient familial pour le prix des repas en cantine scolaire, la notification d'impôts n-1 et les trois derniers bulletins de salaires, ou la notification d'allocation chômage et la notification d'allocations familiales.
- Décide de ne pas changer le prix pour les familles des repas de cantine scolaire et demande que les seuils de quotients familiaux soient étudiés en commission communale des affaires scolaires, fixe le prix des garderies primaires et maternelles à 2,60 € étant donné le prix du goûter de 0,50 €, conserve le tarif de la garderie du matin à 2,10 €.
- Décide de verser un acompte de 50% du montant 2007 de la subvention de fonctionnement pour l'année 2008 en attendant la notification des subventions versées par le conseil général.
- Donne un avis favorable à l'enquête publique relative à la mise en conformité de l'assainissement de Cergy-Pontoise.
- Donne son accord pour l'embauche de deux saisonniers au service technique pour l'été 2008
- Donne son accord pour louer le logement situé au premier étage du groupe scolaire maternelle
- Donne son accord pour recruter six vacataires.
- Prend acte du rapport VEOLIA 2007 sur l'eau.
- Prend acte du rapport DDEA 2006 sur l'eau.
- Décide de fermer l'agence postale en Août 2008.
- Décide d'organiser une commission communale de sécurité pour le centre auto-moto Collot
- Décide d'organiser une commission communale de sécurité pour « Les Mets Gourmands »
- Décide de régulariser le dossier défaut de propriété rue de l'Onglet.
- Affaires diverses :
 - approuve les nouveaux statuts du Syndicat des eaux d'Ennery - Hérouville - Livilliers
 - approuve les nouveaux statuts de la caisse des écoles d'Ennery.
 - approuve la décision modificative n°5 au BP 2008.
 - fixe les prix des maisons fleuries.

Le Conseil Municipal du 28 Juillet

- Décide de retenir la société LA NORMANDE pour la restauration scolaire 2008-2011.
- Accepte la décision modificative n°6 au budget primitif 2008.
- Affaires diverses :
 - Décide d'annuler la délibération du 30.06.2008 relative aux documents à fournir pour le calcul des quotients familiaux pour le prix des repas en restauration scolaire et de la remplacer par les termes suivants : pas de changement dans les documents à fournir.
 - Approuve la convention à prendre avec le CIG pour la mise à disposition d'un agent chargé d'être ACO mais demande un contrat d'un an dans un premier temps.
 - Retient la société CEDRE pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un contrat régional.
 - Retient la société CEDRE pour l'étude de réaménagement de voirie.
 - Refuse de soutenir l'action contre les vols de nuit des avions partant des aéroports de PARIS CHARLES DE GAULLE et du BOURGET.

Prochain Conseil Municipal le 29 septembre

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacies :

06 - 07 sept : PRINCIPALE : Centre Cial "ATAC" St Ouen l'Aumône 01 34 64 01 40

13 - 14 sept : LE THI : 41 rue Nationale à VAUREAL : 01 30 30 94 11

20 - 21 sept : CENTRE GARE : 7 rue des Galeries à CERGY : 01 30 73 48 26

27 - 28 sept : VAL de LIESSE : 24 rue Champ Gaillard à St OUEN l'A : 01 34 64 02 09

Gardes quotidiennes sur notre site : www.ennery.fr rubrique vie pratique / informations utiles

Service de nuit : contacter le commissariat de police de CERGY au 01 34 43 17 17

VIE MUNICIPALE

Etat Civil :**Naissances**

Théophile CAROUGE né le 26 mai
 Jenna HASSOUNE née le 23 juin
 Alex GUILLET né le 07 juillet
 Théo HERBIN né le 19 juillet
 Evan DAELS né le 31 juillet
 Cali RUEN née le 05 août

**Mariages**

Steeve GUIOT et Aurore DHENAUT le 23 août
 Antoine COSSON et Typhaine LOUE le 06 septembre
 Geoffrey LANGA et Karène MALGONNE le 06 septembre
 Pierre BLECOT et Amélie MARTIN le 13 septembre
 Lionel LEMAIRE et Stéphanie LETARD le 27 septembre

**Décès**

Annie GERBEAU décédée le 03 juin
 Maurice MERCKHOFFER décédé le 16 juillet
 Eugène LAURAIN décédé le 06 août

**Cadastre : NOUVEAU**

Le Gouvernement a mis en place un site pour consulter les plans cadastraux en ligne, l'édition gratuite des extraits de plan ! : www.cadastre.gouv.fr

Déplacement sur le plan, mesures des distances, et des superficies, notes...

FOYER RURAL

Soirées tarot - Bridge :

Soirées tarot les mercredis 10 et 24 septembre.
 Après-midi bridge les mercredis 3 et 17 septembre.

S'inscrire auprès de Bernard Cheslet
 Tel : 06 31 51 02 56
 Email : bernard.cheslet@gmail.com

**Salon des artistes**

Nous vous rappelons que les 13 et 14 décembre 2008 se tiendra le 9ème Salon des Peintres et Artisans d'Art.
 Les candidats à une 1ère participation sont priés de se faire connaître auprès de:
 Georges About - 3, place de la Croix d'Autel
 Tél : 01 30 38 65 12
 Email : geoviv.about@orange.fr

L'Université Inter Ages de Pontoise organise des conférences portant sur l'art, la géopolitique, la musique, les religions, le cinéma... des ateliers de dessin pastel aquarelle et Peinture ont également lieu.
 Bernard Cheslet vous renseignera lors de la journée des associations

Sortie théâtre**« LA VERANDA »**

Cyril GELY et Eric ROUQUETTE se retrouvent pour une comédie contemporaine sur les problèmes de voisinage, Isabelle DE BOTTON, Marc FAYET, Gérard LOUCINE et Lisa SCHUSTER se déchireront joyeusement dans une mise en scène de Francis PERRIN.

Le 18 Septembre 2008 à 21 heures

Départ en car de la Mairie d'Ennery à 19 heures précises

PRIX : 30 € par personne (théâtre et car)

RESERVATION par téléphone auprès de :

- Nicole BORGES : 01 30 38 18 32

- Catherine TOURNEL : 01 30 73 08 75

REGLEMENT par chèque à l'ordre du Foyer Rural d'Ennery à remettre à Nicole ou Catherine au plus tard le 15/09/2008 (en notant au dos votre numéro de portable pour vous joindre en cas de besoin).

**Prochain ramassage
 des encombrants
 le lundi 17 novembre**

ASSOCIATIONS SPORTIVES

**Journées des associations
 le samedi 6 septembre
 14h à 18h au foyer rural**

AOJE

Cœurs Vaillants

Rentrée le 13 septembre
 Rassemblement le 27 septembre

**Centre de loisirs**

Mercredis à thème de 8h à 18h30 :
 "A vos marques, prêt ... rentrez"

Horaires :

Enfants : mercredi et vacances : 8h - 18h30

Ados du mardi au vendredi de 16h30 à 19h30

Samedi de 14h à 19h

ECOLES

**Reprise des cours le mardi
 2 septembre au matin**



CALENDRIER

02 sept : rentrée scolaire

Paroisse : répétition de chants

03 sept : Bridge

06 sept : Journée des associations

10 sept : Tarot

13 sept : AOJE : Cœurs vaillants

16 sept : Paroisse : répétition de chants

17 sept : Bridge

18 sept : Sortie théâtre

24 sept : Tarot

27 sept : AOJE : Cœurs vaillants

29 sept : Conseil municipal

Agence postale

Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale :

Lundi : 14h30 - 16h30

Mardi : 9h30 - 11h30

Mercredi : 9h30 - 11h30

Judi : 14h30 - 16h30

Vendredi : 9h30 - 11h30

PAROISSE

Messes à Ennery

Le dimanche à 11 h à l'église
 Le mardi à 11 h à la FMP

**Répétitions de chants**

Les mardis 2 et 16 septembre
 de 20h30 à 22 h, à la maison des œuvres,
 ouvertes à tous.

Veil à la foi, Catéchisme et Aumônerie**Inscriptions :**

Le 6 septembre à la journée des associations
 Le mercredi 17 de 9h30 à 11h à la maison des œuvres

Reprise :

Les mardi 23 et mercredi 24 septembre

Aumônerie collège et Lycée:

Une rencontre 2 fois par mois pour discuter de sujets choisis par les jeunes autour d'un repas: sport, solidarité, religions, etc.
 Contact: Francisco (06 67 91 49 54) ou Père Emeric Dupont (06 75 34 59 76)

**Attention nouvel horaire
 des messes le dimanche :
 11 heures**

Bonne rentrée à tous

Rédaction : Commission communication **Rédacteur en chef :** LAURENT Matthieu Remise des articles pour le : **20 septembre**
Correspondance : Commission communication Mairie Place Rendu - 95 300 ENNERY Tel : 01 34 41 61 30 Fax : 01 34 41 61 31

Directeur de la publication : Jean-Pierre BORGES - Mairie Place RENDU 95 300 ENNERY ☎ 01 34 41 61 30